

LOTI-INFO – N° 41

Madame, Monsieur,

Dans un souci de transparence et afin de maintenir un lien étroit au sein de notre communauté, le Bureau de l'ASL "La joie de vivre" a le plaisir de vous présenter le bilan des actions menées durant ce premier semestre, les projets en cours pour la fin de l'année, ainsi que quelques rappels essentiels à la vie de notre lotissement.

1. Travaux et entretien des infrastructures

Raccordement et réparation des réseaux des eaux usées

Conformément aux décisions votées lors de notre dernière Assemblée Générale et grâce à l'appel de fonds de 115 euros, l'entreprise Broccardo est intervenue entre le mercredi 27 mai et le mardi 2 juin. Le chantier s'est parfaitement déroulé.

En plus du raccordement initialement prévu, l'entreprise a procédé à la réparation d'un regard situé au croisement du boulevard et de l'allée Raynaud. Ce regard présentait des fissures par lesquelles les eaux usées s'infiltraient à travers un muret dans la propriété en contrebas. Cette anomalie est désormais entièrement résolue.

Éclairage public

Début février, la société Dalkia a procédé au remplacement d'un luminaire défectueux sur le parking de l'allée Sardou. Nous vous invitons à nous signaler toute autre panne d'éclairage que vous pourriez constater dans le lotissement. Merci de nous indiquer le numéro de poteau, ainsi que le type de luminaire : globe, cône inversé à lampe, cône inversé à LED.

2. Embellissement et entretien des espaces verts

Campagne de débroussaillage et sécurité incendie

La société LF Paysage est intervenue à deux reprises ce semestre :

- En mars : pour une première intervention sur les bords de route, sur une profondeur de 2 à 3 mètres à partir du boulevard Koenig.
- Semaine du 15 juin : pour une opération d'envergure comprenant le débroussaillage interne de la zone boisée de l'ASL, ainsi que le débroussaillage externe des parcelles CS1, CS14, CV199 et CV222 sur une profondeur légale de 50 mètres.

Une nouvelle campagne est programmée cet automne pour l'entretien des bords de route et la taille des arbustes (lauriers roses et buissons ardents) situés dans les différents massifs.

Rénovation bénévole des murets

Dans une démarche de valorisation de notre cadre de vie, une équipe de bénévoles composée de Michel Chautard, Michel Lécuyer, Jean-Paul Reynaud et moi-même a procédé au nettoyage de deux murets : le premier situé le long du boulevard (juste avant l'allée Rellys) et le second à l'entrée du lotissement (juste après l'allée Bourvil).

Nous remercions Guillaume Evrard, Mme [REDACTED], M. [REDACTED] et M. [REDACTED] pour leur précieuse collaboration. Un troisième muret, situé entre les allées Blanche et Raynaud, sera nettoyé prochainement.

3. Signalétique et modernisation des équipements

Nouveau panneau d'accueil

Conformément à la décision prise à l'unanimité lors de la première réunion du nouveau syndicat en janvier, un panneau « *Parc résidentiel La joie de vivre – Propriété privée* » a été installé à l'entrée du lotissement avec l'aide de David Coublant. Parmi les 4 modèles proposés par ce dernier, le modèle choisi a recueilli 4 voix sur 7. Il a été fabriqué par la société Dullac (basée à La Garde).

Rénovation des panneaux d'allées

Toujours en collaboration avec la société Dullac, nous allons procéder au remplacement de 5 panneaux d'entrées d'allées particulièrement dégradés. Sont concernées les allées Bourvil, Sardou, Chaplin, Raynaud et Blanche.

4. Modernisation numérique et conformité

Le Bureau a procédé à une mise à jour de ses outils numériques auprès de notre hébergeur IONOS, via la souscription d'un contrat centralisé regroupant deux services majeurs :

1. IONOS HébergementWeb Plus : ce forfait offre plus de puissance et de mémoire. Il évite tout risque de saturation de notre site internet officiel et de nos boîtes e-mails, notamment lors de l'envoi de pièces jointes volumineuses.
 2. IONOS HiDrive Next Plus : un espace de stockage sécurisé dans le Cloud réservé à l'archivage de l'ASL. Auparavant, nos documents étaient liés à un compte Google Drive personnel, ce qui présentait un risque de perte de l'historique en cas de changement de bureau. Désormais, l'espace appartient officiellement à l'ASL et les accès seront simplement transmis lors des renouvellements de mandat.
- Conformité RGPD : contrairement à d'autres solutions dont les serveurs sont mondiaux, IONOS garantit un stockage européen ultra-sécurisé, mettant notre ASL en parfaite conformité avec la réglementation sur la protection des données privées.
 - Avantage financier : nous avons bénéficié d'une offre promotionnelle à 1,70 € HT / mois (soit 24,50 € TTC pour la première année). Le tarif passera ensuite au prix normal de 18 € HT / mois.

5. Vie de l'association et affaires juridiques

Procédure de recouvrement des cotisations

La pérennité de notre ASL repose sur la contribution équitable de chacun. Malheureusement, le Bureau fait face à une situation de défaillance prolongée de la part d'une coloti, redevable de ses cotisations depuis trois ans.

Je tiens à préciser que notre trésorier, Michel Lécuyer, et moi-même avons multiplié les démarches pour trouver une solution ou un accord à l'amiable. Face à l'absence systématique de réponse à nos appels et courriers, nous n'avions plus d'autre choix que d'engager une action contentieuse.

Lors de la dernière réunion de syndicat, le mercredi 24 juin, le Bureau a voté à l'unanimité (7 voix sur 7) l'autorisation d'ester en justice. La défense des intérêts de l'ASL a été confiée à Maître Claramunt-Agosta, avocate au barreau de Toulon, et tous pouvoirs m'ont été donnés pour mener à bien cette procédure.

Prochaine Assemblée Générale

La date de notre prochaine Assemblée Générale est d'ores et déjà arrêtée. Elle se tiendra le vendredi 18 décembre à 18H.

Attention au changement de salle : elle aura lieu à l'Espace Nautique, mais dans la salle Port-Cros. En raison de la baisse de fréquentation constatée ces dernières années (entre 30 et 35 présents), la municipalité ne nous accorde plus la salle Porquerolles, jugée trop grande.

6. Rappels utiles et civisme

- Site internet : nous vous rappelons que l'ensemble des documents relatifs au lotissement (procès-verbaux, statuts, etc.) sont consultables sur notre site internet : www.asl-jdv.fr.
- Gestion des encombrants : suite à des incivilités constatées récemment, nous rappelons qu'il est strictement obligatoire de ne déposer vos encombrants sur la voie publique que la veille au soir du jour de ramassage, et non plusieurs jours à l'avance.
- Propreté canine : en collaboration avec M. ~~Z...~~, plusieurs affiches de sensibilisation ont été apposées dans le lotissement. Nous comptons sur le civisme des propriétaires de chiens pour ramasser systématiquement les déjections de leurs animaux.
- Sécurité routière : la vitesse au sein des voies du lotissement est strictement limitée à 30 km/h. Merci de lever le pied pour la sécurité de tous, et particulièrement des enfants.

Nous restons à votre entière disposition pour tout échange complémentaire et vous souhaitons un excellent été au sein de notre lotissement.

Bien cordialement,

Jérémie Defacques, président de l'ASL La joie de vivre